

Michał Mrozowski

Les mystères de Gilles de Rais : quelques mots sur la splendeur et la misère d'un transgresseur médiéval

Romanica Silesiana 5, 33-48

2010

Artykuł został opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach
dozwolonego użytku.

MICHAŁ MROZOWICKI

Université de Gdańsk

Les mystères de Gilles de Rais Quelques mots sur la splendeur et la misère d'un transgresseur médiéval

ABSTRACT: Gilles de Rais, the Marshal of France — who in 1429 fought beside Joan of Arc in some crucial campaigns during the Hundred Years War (such as the siege of Orléans) — after her burning at the stake in 1431, and after his maternal grand-father's death the next year, became one of the most cruel and perverted serial murderers, pedophiles and necrophiles in the history of humanity. The paper describes this astonishing transformation that led him from the glorious military achievements to the stake after the controversial trial in Nantes in 1440. The article tries to answer the question if this transgressor (in the common sense of the word), who continues to fascinate people almost six centuries after his death, can also be considered a transgressor according to the criteria proposed by Józef Koziellecki, a Polish psychologist, and the father of psychotransgressionism.

KEY WORDS: Transgression, Koziellecki's psychotransgressionism, Gilles de Rais.

Et qui transgreditur a iustitia ad peccatum, Deus
paravit eum ad rompheam.

L'Ecclésiastique, 26, 27

Le terme « transgression », qui de nos jours fait une carrière impressionnante, provient du substantif latin *transgressio*, *ōnis*, signifiant « la traversée », « le passage d'une chose à une autre », « le franchissement », « le dépassement » ou « violation d'une loi, d'un interdit ». Si ces premières actions ne sont pas réprouvables en elles-mêmes, le caractère péjoratif de la dernière de prime abord ne semble pas être sujet à caution. Et il faut remarquer ici que c'est surtout dans ce sens que les mots *transgressio*, *ōnis*, ainsi que *transgressōr*, *ōris* (désignant un pécheur, celui qui viole la loi divine), ont été utilisés le plus tôt, encore dans la première moitié du premier millénaire, d'abord par Tertullien

(à la fin du II^e et au début du III^e siècles), et puis, à la fin du IV^e et au début du V^e siècles, dans la Vulgate. Tertullien emploie le terme « transgression », par exemple dans *Adversus Marcionem* (cf. TERTULLIEN, 1852 II : 54, 58, 60). Dans la version latine de la Bible, la Vulgate, le mot *transgressio, onis* et ses diverses formes apparaissent plusieurs fois (souvent remplacés tout de même par *praevaricatio, onis*)¹.

Aujourd'hui, on se sert de ce terme dans les sciences et les domaines tantôt très proches, tantôt assez éloignés les uns des autres : dans la géographie et dans l'esthétique, dans les sciences politiques et dans la médecine, dans la théologie et dans la génétique, dans la biologie et dans les mathématiques... Et chacune de ces sciences, chacun de ces domaines l'utilise d'une manière qui lui est propre. Si tous les lecteurs cultivés sont au courant de l'importance de la transgression dans la pensée freudienne ou lacanienne, la connaissance des travaux d'un grand psychologue polonais Józef Kozielecki, créateur de la psychologie transgressive (psychotransgressionnisme) et de la notion de *homo transgressivus*, auteur de plusieurs ouvrages consacrés à ce sujet (KOZIELECKI, J., 1987, 1997, 2001, 2004) est encore loin d'être universelle. Kozielecki appelle *transgression* « le phénomène qui consiste en cela que l'homme dépasse ce qu'il a et ce qu'il est. La transgression, ce sont des actions inventives et expansives grâce auxquelles un individu ou une collectivité forme de nouvelles structures ou détruit les structures déjà stabilisées, **crée des valeurs positives ou des valeurs négatives**. Ces actions sont la source **du progrès ou de la régression**. [...] C'est un phénomène transhistorique et transsituationnel. On le retrouve déjà dans les mythes les plus anciens de l'humanité. Il est l'essence de l'histoire biblique d'Adam et d'Eve. La cueillette par eux du fruit défendu de l'arbre situé au milieu du paradis est une action transgressive typique, jouant le rôle décisif dans la vie du premier couple humain. [...] La disparition des motivations transgressives signifierait la fin du monde humain » (KOZIELECKI, J., 1987 : 10—11).

Pour lui, « les actions transgressives deviennent les traits les plus spécifiques de l'individu. Elles transforment son existence biologique en sort de l'homme. [...] Le transgressionniste s'intéresse surtout à un individu expansif et créatif qui, comme jadis Adam et Eve ou les constructeurs de la Tour Babel, dépasse ce qu'il est et ce qu'il possède, et qui, grâce à ses actions devient ce qu'il peut être et ce qu'il n'est pas encore » (KOZIELECKI, J., 1987 : 12—13).

Le psychologue polonais présente d'une manière très détaillée la typologie et les mécanismes des actions transgressives. La classification fondamentale proposée par lui distingue quatre types de transgressions (cf. KOZIELECKI, J., 1987 : 50—51) :

¹ Par exemple Deutéronome, 17, 2 ; Nombres, 5, 5—6 ; 14, 41 ; Josué, 22, 16 ; Néhémias, 1, 8 ; Proverbes, 22, 28 ; L'Écclésiastique, 19, 21 ; 23, 24—25 ; 26, 27 ; Premier Livre de Samuel, 2, 24 ; Esdras, 9, 2 ; 10, 10 ; Isaïe, 24, 5 ; Ezéchiel, 20, 38 (cf. : <http://www.latinvulgate.com>).

1. **Des actions pratiques dirigées vers le monde physique (ou vers les choses).** L'objectif de ce type de transgressions est l'expansion territoriale, l'extension de la perspective temporelle, l'augmentation de la production des biens matériels etc. Koziellecki donne ici, comme exemple, les actions de Dédale mythique, essayant de moderniser les moyens de transport de son époque.

2. **Des actions dirigées vers autrui, vers les gens, entreprises pour augmenter son contrôle sur eux,** pour augmenter la sphère de sa propre liberté, pour dominer le groupe et, souvent, pour s'assurer le pouvoir absolu. C'est le cas de Caligula, qui est persuadé que tous les moyens — même le crime — sont bons pour réaliser cet objectif.

3. **Des actions dirigées vers les symboles,** qui consistent à créer de nouvelles, non conventionnelles, constructions de pensée et à élargir sa connaissance personnelle du monde extérieur. Il s'agit ici des actes créateurs, grâce auxquels naissent la science et l'art, les mythes et les utopies, la philosophie et la religion.

4. **Le quatrième type est formé par les actions autocréatrices,** les actions dirigées vers soi-même. L'individu développe intentionnellement ses propres structures caractérogiques, augmente la force de sa volonté, enrichit son expérience personnelle.

On voit donc que le problème est complexe et qu'il est tout à fait impossible de répondre catégoriquement même à la question la plus simple possible, celle de savoir si la transgression est quelque chose de bon ou de mauvais. Les exemples cités le montrent bien. Peut-on juger de la même manière Caligula et Dédale, le tueur en série pervers et cynique, et le constructeur ingénieux ? Et pourtant, dans les deux cas il s'agit de transgresseurs ! Le monde réel et l'univers fictif de la littérature sont pleins de transgresseurs, et chaque cas mérite d'être étudié séparément.

Il était latiniste érudit, causeur spirituel, ami généreux et sûr. Il possédait une bibliothèque extraordinaire pour ce temps où la lecture se confine dans la théologie et les vies de Saints. Nous avons la description de quelques-uns de ses manuscrits : Suétone, Valère-Maxime, d'un Ovide sur parchemin, couvert de cuir rouge avec fermoir de vermeil et clef.

Ces livres, il en raffolait, les emportait, partout, avec lui, dans ses voyages ; il s'était attaché un peintre nommé Thomas qui les enlumina de lettres ornées et de miniatures, tandis que lui-même peignait des émaux qu'un spécialiste, découvert à grand-peine, enchâssait dans les plats orfévris de ses reliures. [...] Il était le Des Esseintes quinzième siècle !

HUYSMANS, J.-K., 1895 : 67—68

C'est ainsi — admirativement — que Durtal, personnage de *Là-bas* caractérise celui que, dans la suite de notre article, nous allons examiner en tant que l'un des plus célèbres transgresseurs médiévaux, **Gilles de Rais (1404—1440)**. Celui-ci est toujours présent dans la mémoire collective. Pendant ces 570 années qui se sont écoulées depuis sa mort, il ne cesse de susciter des émotions de gens

simples, qui l'identifient au légendaire ogre connu sous le nom de la Barbe Bleue, et de gens « de l'élite », y compris des gens des lettres, qui ne se lassent pas de décrire son histoire, de l'accuser, de l'excuser ou qui tout simplement cherchent à le comprendre. Il intéresse des psychiatres, des psychologues, des psychanalytiques, à commencer par Richard Freiherr von Krafft-Ebing (KRAFFT-EBING, R.F. von, 1892 : 58) qui a étudié son cas comme un exemple particulièrement frappant de ce qu'il appelait « paraesthesia sexualis », et Frédéric-Henri Bernelle (BERNELLE, F.-H., 1910), qui, pour décrire la psychose du maréchal, cherchait des informations non seulement dans les sources historiques, mais aussi... dans la littérature, dans le roman de Huysmans cité tout à l'heure, jusqu'à Nicolas Brémaud, qui tout récemment a publié, dans la revue *L'en-je lacanien*, l'article intitulé « Les crimes de Gilles de Rais. Le sadisme dans la psychose » (BRÉMAUD, N., 2007 : 53—71). Il y a même des gens qui le commémorent à leur manière. À Machecoul, par exemple, une association « Rais créations » (appréciez le calembour, assez sombre d'ailleurs) organise, depuis quelques années, en été, pour les touristes venus dans ce coin de la France, des spectacles médiévaux « autour de Gilles de Rais », dans les ruines de son château.

Nous n'allons pas nous attarder ici sur l'arbre généalogique du Maréchal, sur ses ancêtres et le rôle que chacun d'eux a joué dans la construction de sa fortune immense (cf. à ce sujet par exemple : BATAILLE, G., 1987 : 345—346), augmentée encore d'une manière considérable, en 1422, par le mariage de Gilles avec Catherine de Thouars, sa cousine. Toujours est-il qu'en passant de l'adolescence à l'âge adulte, il était déjà l'un des hommes les plus riches et les plus puissants en France, engagé d'abord, à côté de son grand-père et tuteur, Jean de Craon, et puis, à partir de 1426, aussi à côté de son cousin, Georges de La Trémoille, dans les affaires politiques et campagnes militaires du pays. Le 7 octobre 1425, à l'âge de 21 ans, à Saumur, il a été présenté à Charles VII. Et 41 mois plus tard, le 6 mars 1429, il se trouvait à la cour royale au moment de l'arrivée de Jeanne d'Arc².

C'est ainsi qu'une nouvelle — brève mais importante — période dans la vie et dans la carrière de Gilles de Rais a commencé. En 1429, pendant cinq mois, jusqu'à l'abandon du siège de Paris le 11 septembre (avec toutes les conséquences désastreuses de cette manœuvre suggérée sans doute par Georges de La

² Michel Tournier commence son récit *Gilles & Jeanne* de la manière suivante : « C'est en cette fin de l'hiver 1429 — le 25 février — au château de Chinon que leurs destins [ceux de Gilles de Rais et de Jeanne d'Arc] se sont croisés » (TOURNIER, M., 1983 : 9). Il semble que le grand écrivain confonde ici deux événements. Pour s'en convaincre, il suffit de lire ce passage de *L'Histoire de Charles VII* d'Auguste Vallet de Viriville : « Le petit cortège [accompagnant Jeanne d'Arc] quitta Vaucouleurs vers le 25 février 1429. Pour arriver jusqu'au roi, qui résidait au château de Chinon, il fallait traverser environ cent cinquante lieues, y compris les détours, sur un territoire en guerre, coupé de cours d'eau, hérissé de garnisons, et la moitié en pays ennemi. [...] Enfin le 6 mars, le cortège, sain et sauf, mit pied à terre sous les murs de la résidence royale à Chinon. Le trajet avait été franchi en onze jours » (VALLET DE VIRIVILLE, A., 1863 II : 52—54).

Trémoille, jaloux de l'importance croissante de la Pucelle), Gilles de Rais était l'un des plus proches compagnons d'armes de Jeanne d'Arc, dont la proximité pendant tout ce temps, et dont la mort au bûcher à Rouen le 30 mai 1431, ont, selon certaines interprétations, influé d'une manière décisive sur la tragique destinée de notre transgresseur. Pendant ces quelques mois, il s'est distingué par sa vaillance dans les combats devant Orléans, notamment au combat décisif des Tourelles.

D'autres victoires de l'armée, dirigée par la Pucelle, ont suivi en juin, notamment celle de Jargeau, de Patay et de Troyes. Et le 17 juillet 1429, Charles VII a été sacré solennellement dans la cathédrale de Reims, en présence de Jeanne d'Arc. Mais c'était une journée de gloire non seulement pour le monarque et pour la Pucelle. C'était aussi une journée inoubliable pour Gilles, honoré d'abord par une mission importante qu'on lui a confiée (avec trois autres chevaliers, le chevalier de Boussac, le sire de Gravelle et le sire de Culant, il s'est rendu à l'abbaye de Saint-Rémy pour recevoir et pour escorter la sainte ampoule contenant le Saint-Chrême, qui servait à l'onction du roi). Le même jour, il a été nommé maréchal de France. Gilles de Rais était alors au sommet de sa gloire, gloire qu'il devait à ses riches ancêtres, à Jean de Craon, à son protecteur puissant Georges de La Trémoille, mais aussi — et surtout — à la Pucelle d'Orléans, qui, par son intervention à Chinon et tout ce qui allait suivre, a rendu possible les exploits militaires de l'été 1429 du jeune maréchal.

Gilles de Rais et Jeanne d'Arc. Le temps qu'ils ont passé ensemble était bref. Toutefois, souvent, des historiens ou des écrivains les rapprochent, ne fût-ce que pour les opposer. Tantôt ils ne consacrent que quelques pages à la présentation de leurs destinées croisées et de la proximité de leurs sorts, tantôt, au contraire, ils composent toute l'action de leurs ouvrages autour de cette relation ambiguë. Ce dernier cas peut être illustré par des livres (et des pièces de théâtre) tels que *Gilles und Jeanne* (KAISER, G., 1923), *The Saint and the Devil. A biographical study of Joan of Arc and Gilles de Rais* (WINWAR, F., 1948), *De duivel en de maagd* (LAMPO, H., 1955) et *Gilles & Jeanne* (TOURNIER, M., 1983), récit publié dix-huit ans après la première édition du *Procès de Gilles de Rais* de Georges Bataille, où celui-ci s'efforçait de minimiser l'importance, dans la vie de Gilles de Rais, de la période passée aux côtés de la Pucelle d'Orléans (BATAILLE, G., 1987: 356—357). Michel Tournier, sans se soucier des remarques de Bataille, voit justement dans les rapports très particuliers de Jeanne d'Arc et de Gilles de Rais au printemps et en été 1429, et dans le martyre de la Pucelle au bûcher de Rouen, deux ans plus tard, la cause principale de la transgression de celui-ci, de son « inversion maligne »³.

³ Nous présentons ailleurs, d'une manière détaillée, la vision tournérienne des transgressions de Gilles de Rais, et de sa chute qui en est la conséquence (cf. MROZOWICKI, M., 1995 : 70—88 et MROZOWICKI, M., 2000 : 134—150).

On peut mettre en relief l'importance de la relation Gilles de Rais — Jeanne d'Arc, comme l'a fait Michel Tournier, ou bien la minimiser, comme Georges Bataille. Toujours est-il que si l'inversion (ou la transgression) de Gilles de Rais était manifeste après le 30 mai 1431, et plus précisément en 1432, il est possible d'en entrevoir des signes avant-coureurs déjà au milieu des années 20. Michel Hérubel en parle au VI^e chapitre de son ouvrage (HÉRUBEL, M., 1982), où il décrit la cruauté de Gilles de Rais pendant le siège du château Le Lude en septembre 1425, ainsi que les premiers actes de sa pédophilie, liés notamment à la personne d'Etienne Corrillaut. L'intérêt du baron pour l'alchimie, lui aussi, était antérieur à sa rencontre avec la Pucelle, même si c'est beaucoup plus tard qu'il est devenu, pour citer Salomon Reinach, « une des victimes les plus crédules de cette grande chimère du moyen-âge » (REINACH, S., 1912 : 271).

Certes, l'alchimie, en elle-même, à l'époque, n'était pas un crime aussi grave que le satanisme, par exemple. Malgré une bulle du pape Jean XXII de 1317 et un édit royal de Charles V, les adeptes de l'alchimie n'étaient pas persécutés (cf. BOSSARD, E., 1886 : 132). La bulle papale « condamnait les alchimistes à des amendes, déclarait infâmes les laïques qui s'adonnaient aux recherches de cet art, et privait de toute dignité les ecclésiastiques convaincus du même cas » (FIGUIER, L., 1856 : 119—120), mais l'auteur de *L'alchimie et les alchimistes* s'empresse d'ajouter que « L'effet de cette bulle ne fut pas de longue durée. [...] bientôt l'arrêt pontifical perdit tout son crédit et l'alchimie fut de nouveau ouvertement et impunément professée » (FIGUIER, L., 1856 : 120). Pour ce qui est de l'édit royal, celui de 1380, il proscrivait les recherches alchimiques en France, interdisant même la possession d'instruments et de fourneaux utilisés dans celles-ci. Des officiers spécialement désignés devaient rechercher les contrevenants à cette ordonnance (cf. FIGUIER, L., 1856 : 120). C'est justement à cause de cet édit que Gilles de Rais a fait démolir ses fours d'alchimiste avant le passage du dauphin de Viennois, fils de Charles VII, le futur Louis XI, à Tiffauges. Bien entendu, ce n'est pas la pratique de l'alchimie qui a conduit le maréchal de Rais au bûcher de Nantes. Toutefois, et l'abbé Bossard insiste sur ce fait, l'alchimie, très souvent était inséparable du satanisme (cf. BOSSARD, E., 1886 : 131). C'était aussi le cas de l'alchimie pratiquée par Gilles de Rais et ses complices. D'ailleurs, aussi le premier contact (encore purement théorique) du jeune baron avec l'alchimie, était, en même temps, celui avec l'évocation des démons. Il en a parlé lui-même pendant son procès :

Pour tout dire, à la vérité, j'ai bien reçu autrefois, à Angers, d'un soldat jeté en prison pour cause d'hérésie, un livre qui traitait de l'alchimie et de l'évocation des démons ; bien plus que cela, je l'ai lu à plusieurs reprises et je l'ai fait connaître à plusieurs personnes d'Angers ; j'ai même eu avec ce soldat plusieurs entretiens sur l'alchimie et sur l'évocation des démons : mais tout s'est borné là ; quelques jours après, je lui ai remis le livre que je lui avais emprunté.

cité d'après BOSSARD, E., 1886 : 298

L'épisode décrit ici par l'accusé, pendant le procès, en 1440, selon Gilles de Rais lui-même, aurait lieu quatorze ans plus tôt. Il semble donc permis de chercher les « germes » ou « les annonces » de futures transgressions du baron justement en 1426.

Toutefois si, en 1426 « tout s'est borné là », il n'en était pas de même plus tard, dans les années 30, après 1431. L'année 1432, dans la vie du baron, était un moment très particulier non seulement à cause du martyre récent de la Pucelle. C'était aussi l'année de la dernière campagne militaire glorieuse du maréchal, la bataille de Lagny. C'était enfin (et peut-être surtout) l'année de la mort de Jean de Craon (décédé le 15 novembre), événement, sans doute, traumatisant, pour son petit-fils, mais, en même temps, complétant son émancipation et susceptible de libérer ses prédispositions, ses mauvais penchants, dont d'ailleurs Jean de Craon semble avoir découvert les premières annonces (cf. à ce sujet BOSSARD, E., 1886 : 196).

Parmi les mauvais penchants du jeune baron, il faut mentionner — à côté de ses goûts sexuels — aussi sa prodigalité monstrueuse, qui en elle-même n'est pas une transgression de la loi, bien sûr, mais qui a poussé le maréchal aux crimes les plus atroces et qui a contribué à provoquer sa chute. Georges Bataille décrit (cf. BATAILLE, G., 1987 : 295—296) de violentes tensions dans les rapports de Jean de Craon et son petit-fils résultant de dépenses immodérées de celui-ci, ainsi que les mécanismes qui ont conduit le maréchal de Rais, l'héritier de la plus grande fortune de l'époque, à la ruine avec toutes ses conséquences désastreuses. La prodigalité du maréchal n'était pas seulement sa faiblesse, l'effet de sa maladie, de l'ignorance comment tourner à son avantage sa fortune immense et sa position sociale, c'est quelque chose de plus grave : c'était une maladie.

On voit donc bien qu'il faut chercher dans les années 20 les origines des transgressions du maréchal de Rais des années 30. Toutefois c'est ce qui s'est passé dans sa vie entre 1432 et 1440 qui est sans doute étudié d'une manière beaucoup plus attentive que tout ce qui précédait, y compris ses exploits militaires. Le personnage principal de *Là-bas*, écrivain Durtal, qui entreprend une étude sur le maréchal, en présente ouvertement la cause dans sa conversation avec des Hermies :

Ça avance, Durtal ?

— Oui, j'ai terminé la première partie de l'existence de Gilles de Rais ; j'ai le plus rapidement possible noté ses exploits et ses vertus.

— Ce qui manque d'intérêt, fit des Hermies.

— Évidemment, puisque le nom de Gilles ne subsiste, depuis quatre siècles, que grâce à l'énormité des vices qu'il symbolise ; — maintenant, j'arrive aux crimes.

HUYSMANS, J.-K., 1895 : 59

Qu'il nous soit permis de ne rappeler ici que quelques exemples des actes transgressifs de Gilles de Rais des années 30, quelques épisodes représentatifs,

renvoyant les lecteurs curieux de détails de crimes du maréchal aux ouvrages plus volumineux, anciens : de Bossard, Cherveix ou de Vallet de Viriville, et plus récents : de Bataille ou d'Hérubel, où cette période est relatée amplement, avec tous les détails scabreux du comportement transgressif du baron. Gilles de Rais est considéré comme l'un des plus grands tueurs en série dans l'histoire de l'humanité, et tous ceux qui ne partagent pas le point de vue de Salomon Reinach (REINACH, S., 1912), ou de Fernand Fleuret et Louis Perceau, qui ont publié leur ouvrage sur le procès de Nantes sous le pseudonyme de Ludovico Hernandez (HERNANDEZ, L., 1921)⁴, reconnaîtront que le Maréchal a bien mérité cette étiquette.

Comme le relate l'abbé Bossard, de l'année 1432 au mois de septembre 1440, à l'ouest de la France, « un fléau, un monstre, *une bête d'extermination*, selon l'expression de Michelet, insaisissable et partout signalée, invisible et partout présente, inconnue et partout maudite, ravageait les campagnes, suivie par le deuil et les larmes » (BOSSARD, E., 1886 : 178). Cette « bête d'extermination » a été révélée et montrée au public en septembre 1440. Des rumeurs, des bruits publics se sont confirmés : le coupable était justement le baron Gilles de Rais, l'un des héros du siège d'Orléans, compagnon de Jeanne d'Arc, arrêté le 15 septembre 1440. C'est dans ses châteaux, notamment ceux de Machecoul et de Tiffauges, ainsi qu'à l'Hôtel de La Suze à Nantes, que dans les années 1432—1440 disparaissaient (au sens double du mot) des dizaines, sinon des centaines⁵, d'enfants souillés (aux derniers moments de leurs vies ou déjà après la mort) par la semence du pédophile-nécrophile monstrueux et après avoir subi d'autres supplices inimaginables. Un enfant de Jean Jeudon, de Machecoul, âgé de douze ans, un enfant de Jeannot Roussin, de la campagne proche de Machecoul, âgé de neuf ans, un fils de Jean Bonneau, âgé de huit ans, ouvrent, en 1432, « l'année où le seigneur de La Suze (Jean de Craon) décéda », la liste interminable de victimes de la perversité du maréchal.

Huit ans plus tard, pendant le procès de Nantes, interrogé sur les motifs de ses crimes par le président de Bretagne, Pierre de L'Hôpital, représentant la cour séculière, désireux de savoir qui lui avait donné l'idée de commettre tous ces crimes, le baron de Rais a répondu :

⁴ Ces auteurs sont d'avis que le maréchal de Rais et ses complices, complètement innocents, n'étaient que des victimes de la Sainte-Inquisition, que le procès était truqué, les aveux des accusés étant obtenus par les tortures. Cette hypothèse aujourd'hui n'a pas beaucoup de partisans. Signalons tout de même qu'à la fin du XX^e siècle le débat réapparaît avec le « procès de réhabilitation » de Gilles de Rais organisé en novembre 1992 au Sénat par quelques personnes connues de la vie politique ou scientifique, telles que Michel Crépeau, Jean-Philippe Lecat, Henri Laborit et Pierre Simon (cf. BOUÉ, M., 1992) ou la publication, en 1992, du *Plaidoyer pour Gilles de Rais, Maréchal de France, 1404—1440* de Jean-Pierre Bayard (BAYARD, J.-P., 1992).

⁵ Georges Bataille, ayant constaté que « La question du nombre de victimes de Gilles de Rais est insoluble », présente diverses hypothèses à ce sujet (BATAILLE, G., 1987 : 425—426).

Personne [...] ; mon imagination seule m'y a poussé : la pensée ne m'en est venue que de moi-même, de mes rêveries, de mes plaisirs journaliers et de mon goût pour la débauche : je n'ai jamais eu en tout cela que l'intention d'assouvir mes désirs.

cité d'après BOSSARD, E., 1886 : 132

Ce fragment, d'une grande importance, de la confession de Gilles de Rais est rapporté différemment dans divers ouvrages relatifs au baron et son procès de Nantes. Sans entrer dans les nuances de toutes ces versions, contentons-nous de présenter encore ce témoignage tel qu'il est traduit par Pierre Klossowski pour les besoins du livre de Georges Bataille :

Item, interrogé par ledit seigneur président sur qui l'avait induit aux crimes susdits et qui lui avait enseigné la façon de les commettre, il répondit qu'il les fit et les perpétra **suivant son imagination et sa pensée, sans le conseil de personne, et selon son propre sens, seulement pour son plaisir et sa délectation charnelle, et non pour quelque autre intention ou quelque autre fin.**

BATAILLE, G., 1987 : 484⁶

Cet aveu du baron Gilles de Rais, compromettant en lui-même et justifiant une punition sévère de ce pédophile, nécrophile et tueur en série, aveu qui pourrait, à la rigueur, être vrai en ce qui concerne ses premiers crimes, était tout à fait faux si l'on prend en considération ceux qui allaient suivre, parce que très vite cette perversité du maréchal a perdu son caractère « spontané » et « gratuit », et désormais les meurtres, accompagnés toujours de viols et mutilations de victimes, ont commencé à être commis non (seulement) pour le plaisir et la délectation charnelle du baron de Rais mais aussi et avant tout pour le plaisir et la délectation de démons susceptibles (comme l'a cru le maréchal dans sa naïveté) de lui venir en aide dans sa recherche du grand œuvre, de la pierre philosophale, la substance mystérieuse qui devait permettre de changer tous les métaux en or, et de l'élixir de longue vie assurant la prolongation de la vie humaine. Bref, il s'agissait de meurtres rituels et sacrificiels.

Si Gilles de Rais au début s'intéressait à l'alchimie et à l'évocation (des démons) par la simple curiosité qui lui était propre, sa prodigalité, ses dépenses immodérées, la perspective de plus en plus réelle et imminente de la ruine complète de cet homme, autrefois l'un des plus puissants et l'un des plus riches en France, ont bientôt transformé le caractère de ces pratiques. Désormais, il ne s'agissait plus (seulement) d'assouvir sa curiosité. Le maréchal comptait maintenant sur le succès de ses recherches alchimiques et sur le pacte avec le démon, susceptible de lui venir en aide, pour échapper à la catastrophe financière. Paradoxalement,

⁶ Cf. aussi CHERVEIX, J. de, 1903 : 112—113. Remarquons que Pierre Combescot a fait du fragment crucial de cet aveu le titre de son œuvre publiée en 2009 par Grasset, le dernier — jusqu'ici — en date roman consacré à Gilles de Rais (COMBESCOT, P., 2009).

sa collaboration avec des alchimistes et évocateurs (trouvés par ses compagnons les plus proches, et surtout par Gilles de Sillé, Roger de Bricqueville et Eustache Blanchet, en France ou à l'étranger) ne faisait qu'aggraver sa situation, ceux-ci cherchant moins à réaliser les objectifs du baron que le leur propre, facile à deviner : celui de gruger leur patron, d'exploiter ses richesses, d'ailleurs de plus en plus modestes. Les alchimistes que le maréchal crédule a fait venir dans ses châteaux de « tous les coins du monde » pour réaliser son projet ambitieux se sont avérés « incompétents » (mais l'humanité a-t-elle vu tout au long de son histoire un alchimiste compétent et efficace ? !), sinon de simples imposteurs. De même, toutes les tentatives de rencontrer le démon — qui, après l'arrivée de François Prelati à Tiffauges, a pris le nom concret, celui de Barron — étaient vaines (cf. à ce sujet p.ex. BOSSARD, E., 1886 : 137—172). Pour convaincre Gilles de Rais que leurs services n'étaient pas complètement inutiles, et que, par conséquent, ils méritaient l'argent qu'ils recevaient de lui, les évocateurs des démons lui suggéraient parfois qu'ils parvenaient à faire apparaître le diable mais d'une manière inexplicable toujours cela se passait en absence du maréchal, celui-ci probablement... n'étant pas suffisamment dépravé pour avoir le privilège discutabile d'avoir un doux entretien avec tel ou tel démon et bénéficier de son soutien après avoir signé de son sang une cédula indispensable. Pour lui démontrer la véracité de leurs paroles, ils jouaient des comédies que pourrait apprécier — deux siècles plus tard — même le public le plus exigeant de farces de Molière. C'est surtout François Prelati qui excellait dans ces spectacles conçus pour rassurer le baron de plus en plus impatient de voir apparaître devant lui le diable en personne (cf. p.ex. BOSSARD, E., 1886 : 163—167 ; BATAILLE, G., 1987 : 332—333, 395). Cependant on aurait tort de croire que toutes ces évocations étaient aussi comiques ou grotesques. Comme le remarque Bossard :

Tous ces récits de Prelati, et plus encore les coups dont il avait été la victime, prouvaient à Gilles de Rais, plus qu'il n'était nécessaire, l'existence et le pouvoir réel des démons. Aussi, il n'était rien qu'il ne fît pour les rendre plus faciles, malgré qu'il ne pouvait obtenir la faveur insigne de les voir et de leur parler. D'ailleurs, autant il était prêt à tout leur donner, autant, ce semble, ils étaient prêts à tout lui demander. [...] Le démon lui ordonne d'arracher de son cœur son affection à la sainte Église catholique et à sa chapelle. Le maréchal avait formé un projet qui déplaisait à l'esprit maudit, peut-être celui de revenir à la vertu par un repentir sincère ; le démon lui enjoignit de renoncer à son dessein. **D'autres fois enfin, par un dernier excès, celui qui fut homicide dès le commencement, demande qu'on lui apporte les membres d'un petit enfant : le cœur, la main et le sang doivent lui être offerts en sacrifice.**

BOSSARD, E., 1886 : 167

D'innombrables meurtres rituels et sacrificiels du maréchal allaient donc suivre. Pendant le procès de Nantes, François Prelati lui-même a confirmé que

« son maître avait tué de nombreux enfants dans sa chambre, à Tiffauges, et au-dessus du portail du château de Machecoul pour offrir aux démons leur sang et leurs membres pendant les évocations diaboliques » (BOSSARD, E., 1886 : 167). Le procès de Nantes a révélé aussi que Gilles de Rais faisait tuer des enfants pour écrire avec leur sang un certain livre où il y avait conjurations diaboliques et autres termes contre la foi catholique. Selon les croyances populaires, ce livre diabolique, une fois achevé, devait le rendre tout-puissant (cf. BOSSARD, E., 1886 : 170). Si l'on tient compte de tous ces témoignages, on sera, bien sûr, obligé de contester la sincérité de l'aveu du baron prétendant qu'il n'avait commis tous ces crimes que suivant son imagination et sa pensée, sans le conseil de personne, et selon son propre sens, seulement pour son plaisir et sa délectation charnelle.

Après le décès de Jean de Craon, la vie de son petit-fils n'était qu'une suite ininterrompue de crimes et de dépenses monstrueuses qui inéluctablement ont mené à la chute du maréchal. Il serait inutile de multiplier ici des exemples de celles-ci ou de ceux-là. Cependant deux événements de cette décade méritent encore d'être mentionnés.

On peut considérer le premier de ces événements, la fondation par Gilles de Rais, en mars 1435, d'une collégiale dédiée aux Saints Innocents à Machecoul, comme le sommet de la perversité de celui que ses meurtres situent indéniablement du côté du roi Hérode, et non de ses victimes (cf. BATAILLE, G., 1987 : 371—374)⁷. La somptuosité de la collégiale et de son personnel, amplement décrite par Michel Tournier (TOURNIER, M., 1983 : 50—52), était susceptible d'éblouir les manants de la seigneurie de Machecoul-en-Rais, et ceux de toute la région, mais aussi de provoquer le mécontentement de la famille du maréchal, de ses héritiers potentiels, alarmés par ses dépenses excessives.

Deux mois plus tard, la prodigalité du sire de Rais s'est manifestée encore une fois d'une manière éclatante dans une entreprise qu'on ne pourrait pas condamner en elle-même, à la différence de tant d'autres actions entreprises par le maréchal, mais qui a contribué puissamment à sa ruine et à sa chute. On ne connaît pas exactement le rôle que Gilles de Rais a joué dans la préparation, dans la sponsorship (comme on le dirait aujourd'hui), et la mise en scène du *Mi(y)stère*⁸ du siège d'Orléans, en mai 1435, à Orléans. On ne sait pas dans

⁷ Le raisonnement psychopathique de Gilles de Rais, qui tout au long des années 30 **égorgeait** lui-même des enfants, et surtout de petits garçons, mais qui n'hésite pas à dépenser toute une fortune pour **honorer** de petits garçons tués sur l'ordre de son prédécesseur biblique célèbre, est bien exprimé dans le dialogue entre le maréchal et Eustache Blanchet imaginé par Michel Tournier dans son récit : « — Ce qui me trouble, oui, dans la pitié, c'est l'immense volupté que j'y trouve. [...] — Immense volupté ? Expliquez-vous, mon fils ! — J'ai pitié de ces petits qu'on égorge. Je pleure sur leurs tendres corps pantelants. Et en même temps, je ressens un tel plaisir ! C'est si émouvant, un enfant qui souffre ! C'est si beau un petit corps ensanglanté, soulevé par les souples et les râles de l'agonie » (TOURNIER, M., 1983 : 53—54).

⁸ On rencontre les deux orthographes de ce titre.

quelle mesure le texte « définitif » du *Mistère du siège d'Orléans* de la seconde moitié du XV^e siècle, dans lequel Gilles de Rais apparaît d'ailleurs aussi comme un des personnages mineurs (pour utiliser l'expression de Vicki L. Hamblin⁹), publié, en 1852, d'après le manuscrit retrouvé au Vatican, reprend celui qui a été joué à Orléans en présence du maréchal cinq ans avant son procès et sa disgrâce. L'histoire de ce *mistère* est bien... mystérieuse, aussi à cause du maréchal, ses crimes et son procès qui ont nécessité des remaniements profonds du texte original, remaniements qui seraient intéressants à étudier, si on disposait du texte de 1435, bien sûr ! En renvoyant le lecteur aux ouvrages où le séjour, l'activité (y compris l'activité « artistique ») et les dépenses inconsidérées de Gilles de Rais à Orléans en 1434 et 1435 ainsi que son goût pour le théâtre sont décrits amplement (cf. p.ex. BOSSARD, E., 1886 : 70—78, 83—116 ; BATAILLE, G., 1987 : 368—369, 371, 374—377), contentons-nous ici de remarquer que même si les conséquences financières du « mécénat orléanais » de Gilles de Rais étaient désastreuses pour celui-ci et pour ses héritiers, le rôle du baron dans la célébration artistique, théâtral, du sixième anniversaire de la prise d'Orléans, révèle aussi le côté « cultivé » — auquel, citant Durtal, nous avons déjà fait allusion ci-dessus — de cet homme monstrueux.

Paradoxalement, la culture du maréchal, la lecture des livres de sa bibliothèque, notamment ceux qui concernaient le dérèglement moral du monde antique (même si la présence de *De vita duodecim Caesarum libri* de Suétone, dans la bibliothèque personnelle du baron, n'a pas été confirmée d'une manière catégorique¹⁰), elles aussi, ont contribué d'une manière non négligeable à le pousser vers ses actes transgressifs, en lui donnant de nombreux mauvais exemples, notamment ceux de Tibère et de Néron, qu'il a suivis consciencieusement.

Alain Pelosato remarque que « les terribles actes de Gilles de Rais prennent [...] source à la fois dans son histoire personnelle qui en fait un psychopathe, et dans la société de son époque qui en fait un Seigneur, un noble qui possède tous les droits, même celui de vie et de mort pour son bon plaisir » ajoutant qu'« il aura fallu une incroyable expédition de Gilles qui arrêta un autre noble, Jean le Ferron, [...] pour que les autorités décident de mettre fin à ses méfaits » (PELOSATO, A., 1999). Les circonstances dans lesquelles Jean Le Ferron a été

⁹ « Gilles de Rais, compagnon de Jehanne dans ses campagnes militaires et **personnage mineur** du *Mistère du siège*, avait séjourné à Orléans en 1435. Pendant ce séjour il a fait monter toutes sortes de distractions, y compris des mystères » (*Mistère du siège d'Orléans*, 2002 : 25). Pour les fragments du *Mistère* avec la participation de Gilles de Rais en tant que personnage cf. *Mistère du siège d'Orléans*, 1852 : 551, 580. Il ne faut pas oublier que le manuscrit retrouvé au Vatican est postérieur au procès de Nantes et son auteur ne pouvait pas mettre en relief l'importance du maréchal de Rais dans les événements racontés. Le rôle du baron devait être beaucoup plus accentué dans le texte du *Mistère* joué à Orléans en mai 1435 en présence de ce compagnon de la Pucelle.

¹⁰ Cf. à ce sujet BOSSARD, E., 1886 : 12, 195.

agressé par Gilles de Rais et ses compagnons, cette dernière transgression du maréchal, méritent qu'on leur consacre quelques phrases ici. Eugène Bossard, qui, dans son ouvrage, les décrit amplement (cf. BOSSARD, E., 1886 : 231—237), a intitulé « Double révolte » les pages qui traitent de cet épisode crucial pour la chute du sire de Rais. Contraint à la concision, rappelons seulement que le maréchal, ruiné à cause de ses dépenses gigantesques, vendait, à la fin des années 30, l'un après l'autre, ses châteaux. Parmi ceux-ci, il y avait la seigneurie et la forteresse de Saint-Étienne-de-Mer-Morte qu'il a vendues à un sujet du duc de Bretagne, Guillaume Le Ferron, ce qu'il a regretté bientôt pour des raisons que nous ignorons. Bossard s'interroge là-dessus dans sa biographie du maréchal, sans répondre catégoriquement aux questions qu'il formule :

Peu à peu dépouillé de ses plus belles terres, resserré chaque jour davantage dans les limites de sa puissance, confiné dans les bornes étroites de Machecoul et de Tiffauges, fut-il pris de regrets, à la pensée de ses meilleures places perdues ? Lui qui avait rêvé une puissance sans limites, qui aspirait sans cesse au moment où il pourrait refaire sa fortune, [...] fut saisi de désespoir en voyant chaque coup de vent abattre un débris de sa maison. Peut-être survint-il aussi entre Le Ferron et lui quelque difficulté imprévue au sujet du prix et de la vente de Saint-Étienne-de-Mer-Morte. Chacune de ces suppositions est plausible et peut-être que toutes ces causes sont vraies, s'étant toutes réunies pour pousser Gilles de Rais aux derniers excès, qui devaient marquer le terme de ses crimes. Gilles résolut d'attaquer Saint-Étienne à l'improviste et de s'en emparer les armes à la main.

BOSSARD, E., 1886 : 232

Révolté ainsi contre les lois du duché de Bretagne, Gilles de Rais, dans la matinée du jour de la Pentecôte 1440 (le 15 mai), a transgressé aussi les lois sacrées de l'Église. C'est pendant la messe, violant l'immunité de l'église de Saint-Étienne-de-Mer-Morte, qu'il a attaqué Jean Le Ferron, « cleric tonsuré, que son frère a chargé de la garde de la forteresse » (BATAILLE, G., 1987 : 408), lorsque sa victime priait à genoux après la communion. Les réactions de représentants du pouvoir civil et ecclésiastique ne se sont pas fait attendre... Quatre mois plus tard, le 15 septembre 1440, Gilles de Rais a été arrêté, et le 26 octobre 1440, au bout du célèbre procès de Nantes, il a été pendu, partiellement brûlé au bûcher et mis au tombeau à l'église de Notre-Dame-du-Carmel de Nantes. Ce traitement spécial de son corps après son exécution est la conséquence de son comportement (spontané ?) à la fin du procès, de sa confession, de cet acte de contrition inattendu de la part de l'un des plus grands criminels, l'un des plus grands transgresseurs de la France médiévale.

Il serait superflu de chercher à démontrer que Gilles de Rais était transgresseur, au sens courant du mot. Mais la question s'impose de savoir si on peut le considérer comme transgresseur aussi d'après les critères proposés par Kozi-

lecki. Par sa pratique (évidemment très maladroite et inefficace) de l'alchimie, par sa volonté ferme de dominer les gens, de s'assurer le pouvoir absolu sur eux, par son recours aux crimes, à l'instar de certains personnages de Suétone, pour réaliser cet objectif, par ses goûts et son mécénat artistiques, Gilles de Rais pourrait à la rigueur se présenter comme un transgresseur suivant chacun des trois premiers critères distingués par le psychologue polonais. Il n'en est pas de même si l'on prend en considération le quatrième type de transgressions. Celui-ci, rappelons-le, est formé par les actions créatrices, les actions dirigées vers soi-même. Loin de s'autocréer, loin d'augmenter la force de sa volonté, Gilles de Rais s'est laissé guidé par les événements et par les gens dont les intentions à son égard étaient, pour dire le moins, malhonnêtes, vers sa destruction, vers sa perte et vers son humiliation, contraint, *in articulo mortis*, de demander pardon à tous ceux qui avaient tant souffert à cause de ses actes transgressifs, et notamment aux parents de ses innombrables victimes. Gilles de Rais, transgresseur ? Assurément, mais un transgresseur qui ne saurait susciter l'admiration comme c'est souvent le cas de ceux qui **ont osé**. Lui, il ne peut inspirer, pour les uns, que le dégoût, la répugnance, l'effroi, et, pour les autres — pourquoi pas ? — la pitié et la compassion.

Bibliographie

- BATAILLE, Georges, 1987 : *Œuvres complètes*. Vol. 10 : *L'Erotisme, Le Procès de Gilles de Rais, Les Larmes d'Eros*. Paris, Gallimard (la première édition du *Procès de Gilles de Rais*, Paris, Club français du Livre, 1959).
- BAYARD, Jean-Pierre, 1992 : *Plaidoyer pour Gilles de Rais, Maréchal de France, 1404—1440*. Etréchy, Éd. du Soleil Natal (nouvelle édition avec la préface de Jean-Yves Goéau-Brissonnière, Coulommiers, Ed. Dualpha, 2007).
- BERNELLE, Frédéric-Henri, 1910 : *La psychose de Gilles de Rais, sire de Laval, maréchal de France*. Paris, Jouve.
- BOSSARD, l'abbé Eugène, 1886 : *Gilles de Rais, Maréchal de France dit Barbe-Bleue (1404—1440) d'après les documents inédits réunis par M. René de Maulde*. Deuxième édition. Paris, H. Champion Libraire-Éditeur.
- BOUÉ, Michel, 1992 : « Assassin et martyr ». *L'Humanité* 1992, n° du 11 novembre, cité d'après http://www.humanite.fr/1992-11-11_Articles_-Assassin-et-martyr.
- BRÉMAUD, Nicolas, 2007 : « Les crimes de Gilles de Rais. Le sadisme dans la psychose ». *L'en-je lacanien* 2007, n° 8/1, p. 53—71.
- CHERVEIX, Jean de, 1903 : *200 viols par un Maréchal de France — relation du procès en hérésie — évocations — sodomie contre Gilles de Laval, sire de Rais, maréchal de France, conseiller du roi d'après les manuscrits de 1440*. Paris, Offenstadt et C^{ie} Éditeurs.
- COMBESCOT, Pierre, 2009 : *Pour mon plaisir et ma délectation charnelle*. Paris, Grasset.
- FIGUIER, Louis, 1856 : *L'alchimie et les alchimistes, Essai historique et critique sur la philosophie hermétique (deuxième édition revue et augmentée)*. Paris, Librairie de L. Hachette et C^{ie}.

- HERNANDEZ, Ludovico (en réalité Fernand Fleuret et Louis Perceau), 1921 : *Le Procès inquisitorial de Gilles de Rais, maréchal de France, avec un essai de réhabilitation (Traduction littérale du procès canonique et reproduction du procès civil)*. Paris, Georges et Robert Briffaut (collection Bibliothèque des curieux).
- HÉRUBEL, Michel, 1982 : *Gilles de Rais*. Paris, Librairie Académique Perrin.
- HUYSMANS, Joris-Karl, 1895 : *Là-bas*. Paris, Tresse & Stock Éditeurs (onzième édition, la première édition étant celle de 1891).
- KAISER, Georg, 1923 : *Gilles und Jeanne. Bühnenspiel in drei Teilen*. Potsdam, Kiepenheuer.
- KOZIELECKI, Józef, 1987 : *Koncepcja transgresyjna człowieka*. Warszawa, PWN.
- KOZIELECKI, Józef, 1997 : *Transgresja i kultura*. Warszawa, Wydawnictwo Akademickie „Żak”.
- KOZIELECKI, Józef, 2001 : *Psychotransgresjonizm — nowy kierunek psychologii*. Warszawa, Wydawnictwo Akademickie „Żak”.
- KOZIELECKI, Józef, 2004 : *Spoleczeństwo transgresyjne — szansa i ryzyko*. Warszawa, Wydawnictwo Akademickie „Żak”.
- KRAFFT-EBING, Richard Freiherr von, 1892 : *Psychopathia sexualis*. Stuttgart, Verlag von Ferdinand Enke (siebente vermehrte und thilweise umgearbeitete Auflage, la première édition est de 1886).
- LAMPO, Hubert, 1955 : *De duivel en de maagd*. Den Haag, Barth. (*Le diable et la pucelle*, traduit du néerlandais par Marian van Zaanen, Villeneuve d'Asq, Presses Universitaires du Septentrion, 2002).
- MROZOWICKI, Michał, 1995 : *Michel Tournier et l'art de la concision*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- MROZOWICKI, Michał, 2000 : *Wersje, inwersje, kontrowersje. Szkic o prozie Michela Tourniera*. Gdańsk, Wydawnictwo Uniwersytetu Gdańskiego.
- Mistère du siège d'Orléans*, 1852. Publié pour la première fois d'après le manuscrit unique conservé à la Bibliothèque du Vatican par MM François Guessard et Eugène de Certain, Paris, Imprimerie Impériale.
- Mistère du siège d'Orléans*, 2002. Édition critique de Vicki L. Hamblin, Genève, Droz.
- PELOSATO, Alain, 1999 : *Les psychopathes, la psychologie et la société. Réalités et fiction*. Cité d'après http://www.sfmag.net/article.php3?id_article=1796.
- REINACH, Salomon, 1912 : *Cultes, mythes et religions, tome quatrième*. Paris, Ernest Leroux Éditeur.
- TERTULLIEN, 1852 : *Œuvres de Tertullien traduites en français par M. de Genoude*. Paris, Louis Vivès Libraire-Éditeur.
- TOURNIER, Michel, 1983 : *Gilles & Jeanne*. Paris, Gallimard (Folio).
- TROCHON, M., l'abbé Charles, sous la réd. de, 1885 : *Sainte Bible (la), Texte de la Vulgate. Traduction française en regard avec commentaires théologiques, moraux, philologiques, historiques, etc. rédigés d'après les meilleurs travaux anciens et contemporains et atlas géographique et archéologique*. Paris, Lethielleux.
- VALLET DE VIRIVILLE, Auguste, 1863 : *Histoire de Charles VII, roi de France, et de son époque, 1403—1461*. Paris, Vve. J. Renouard, Libraire de la Société de l'histoire de France.
- WINWAR, Frances, 1948 : *The Saint and the Devil. A biographical study of Joan of Arc and Gilles de Rais*. London, Hamish Hamilton.

Note bio-bibliographique

Michał Mrozowicki, professeur à l'Université de Gdańsk, auteur de livres et articles sur Michel Butor, Raymond Queneau et l'OuLiPo, Michel Tournier, Didier Daeninckx.